

Bordeaux, le 08/12/2021

**ROTH BURGDORF AG**  
A l'attention de M. PETER GFELLER

BUCHMATTSTRASSE 39  
3400 BURGDORF  
SUISSE

Nos Réf : IB&C-EVAL-CERT/XP-VPs – n° 21/995  
Affaire suivie par : Xavier POULAIN  
Adresse mail : xavier.poulain@fcba.fr

**Objet :** Maintien du certificat de constance des performances du produit (Système 1)

M. GFELLER,

FCBA, en tant qu'organisme certificateur notifié au titre du Règlement des Produits de Construction, a réalisé le 30/11/2021, l'évaluation et l'appréciation permanente du CPU dans votre établissement.

Cet audit a permis d'établir la conformité du contrôle de la production en usine que vous avez mis en place, conformément aux exigences décrites dans la spécification technique harmonisée de référence et par conséquent le maintien du/des certificat(s) :

N° Certificat	Norme	Produit	N° CE
5118/17/2132	NF EN 14080 : 2013	BLC / BMR	0380-CPR-5118

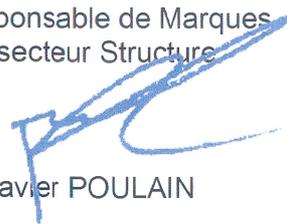
Ainsi, vous trouverez joint à ce courrier :

- le rapport d'audit du 30/11/2021
- la facture correspondante N° 42107741.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, M. GFELLER, nos salutations distinguées.

Le Responsable de Marques  
du secteur Structure



Xavier POULAIN